



Lycée Charles
— nodier



Livret d'accueil secondes 2024 - 2025

Rentrée DP et externes lundi 2 septembre à 9h00 (Nodier)

Rentrée internes dimanche 1 septembre à partir de 18h30 (Duhamel)

Au lycée

Vos obligations scolaires

- L'assiduité en cours
- La ponctualité
- La justification des retards et des absences
- L'acceptation du règlement intérieur
- Le respect des autres et de soi-même

Le personnel du lycée

- Le proviseur
- Le proviseur-adjoint
- L'intendant
- La CPE
- Les professeurs
- Le secrétariat et le personnel d'intendance
- Les assistants d'éducation
- Les agents
- L'infirmière, un psy EN orientation, une Assistante Sociale

Les lieux au lycée

Les locaux sont plus vastes qu'au collège. Il y a plus d'élèves (plus de 700), plus de professeurs, plus de personnels.

Apprenez dès la rentrée à vous repérer dans les locaux et à reconnaître les lieux qui vous sont réservés tels que le **Bureau Vie Scolaire**, les salles d'étude, les salles de foyer, le CDI, les salles informatiques, l'infirmerie, le bureau de la psy EN qui accompagne les recherches liées à l'orientation...

N'hésitez pas, surtout en début d'année, à vous renseigner au bureau vie scolaire. Il y aura toujours quelqu'un pour vous aider.

Le statut des élèves au lycée

Au lycée, vous pouvez être externe ou externe mangeant au plus 2 fois/ semaine, demi-pensionnaire, interne (*à l'internat du lycée Duhamel*). Tout élève mangeant au lycée sera porteur d'un badge gratuit, valable pour l'ensemble de sa scolarité au lycée.

Emploi du temps

Autonomie et responsabilité : Les lycéens peuvent entrer et sortir du lycée quand ils veulent pendant les heures libres.

Il est possible de profiter de votre temps libre pour travailler au CDI ou en étude et travailler en groupe.

Au lycée, l'élève est considéré comme suffisamment mature pour prendre des responsabilités et les assumer. Nous nous adresserons plus à vous qu'à vos parents. Le lycée doit vous permettre de vous affirmer, de vous construire et de développer votre autonomie.

La classe

Les classes sont souvent plus chargées au lycée. En seconde l'effectif des classes peut atteindre 36 élèves mais les classes sont dédoublées en TP de SVT et sciences physiques et les cours de langues sont à effectif réduit.

Les disciplines enseignées au lycée Nodier en seconde

Français	4h00
Histoire-Géographie, enseignement moral et civique	3h00
Langues vivantes A et B espagnol, allemand, anglais	5h30
Mathématiques	4h00
Physique-chimie	3h00
Sciences de la vie et de la terre	1h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Education Physique et Sportive	2h00
Enseignement Moral et Civique	0h30
Sciences Numériques et Technologie	1h30
Accompagnement personnalisé	Selon besoins des élèves
Accompagnement au choix de l'orientation	54h annuelles
28h30 de tronc commun	

On peut ajouter un enseignement optionnel de 2 heures hebdomadaires à choisir entre Musique, LCA (Langues et Cultures de l'Antiquité), LV3 chinois ou russe, (en section européenne anglais ou allemand), Sciences et Laboratoire (2 heures de cours en plus) ainsi que les heures de vie de classe (10h annuelles).

Moyens de communication au lycée

Au lycée, l'autonomie est de mise. Il faut très vite apprendre à s'informer par soi-même. Vos parents et vous aurez accès à «Pronote», lien essentiel entre le lycée et vous : accès aux notes, à l'emploi du temps, au cahier de textes, aux informations sur les événements et le fonctionnement du lycée...

La communication avec les familles se fait en priorité par Pronote, mais également par mail, SMS et par l'ENT
Eclat : <https://lycnodier-dole.eclat-bfc.fr>

Travail et méthodes au lycée

Vous devrez apprendre à gérer les avantages de votre nouvelle autonomie sans délaisser votre travail personnel.

L'investissement personnel d'un lycéen est nécessairement plus important que celui que l'on demande au collègue. Le rythme est plus soutenu. Il faut apprendre à assimiler dès la seconde les techniques de la prise de notes ce qui se fait progressivement durant l'année de seconde.

Pour faire face à des difficultés

Du tutorat entre élèves est mis en place pour les élèves volontaires. (Certains élèves volontaires peuvent bénéficier d'un adulte tuteur pour les aider et les conseiller dans l'organisation de leur travail), des permanences « coups de pouce » dans plusieurs matières, et de l'accompagnement pédagogique en fonction de vos besoins.

L'amorce de son choix professionnel au lycée

La seconde est le départ d'un cursus menant au baccalauréat général ou technologique. Cela conduit à réfléchir aux spécialités que vous souhaitez suivre en première et en terminale, et choisir un bac général ou technologique.

C'est une année d'adaptation et de réflexion permettant d'évaluer vos capacités, de penser à vos souhaits d'orientation, d'affiner votre projet de formation en adéquation avec vos aspirations, vos compétences et la réalité du monde du travail.

Le suivi et l'évaluation

Un professeur principal encadre plus particulièrement votre classe. 3 bulletins trimestriels seront remplis par l'équipe pédagogique, une réunion parents-professeurs aura lieu en fin de premier trimestre pour faire le point sur votre scolarité. Si les notes baissent entre la troisième et la seconde, il ne faut pas vous alarmer car le niveau et les exigences augmentent. Il faut travailler régulièrement et préserver du temps libre pour se changer les idées. Néanmoins, il ne faut pas sous-estimer la quantité de travail à apporter pour réussir son année.

Les élèves élus au lycée

Au lycée, vous pourrez si vous le désirez participer activement à la vie du lycée et vous engager dans des instances telles que :

- ▶ Le **Conseil de la Vie Lycéenne** constitué d'élèves élus qui se réunissent régulièrement et proposent des améliorations sur tous les sujets de la vie quotidienne au lycée.
- ▶ La **Maison des Lycéens**, association gérée en autonomie par les élèves, qui anime la vie lycéenne en organisant des événements festifs et conviviaux (*Concert, bal, carnaval...*).
- ▶ Les **délégués de classe**
- ▶ Les **éco-délégués**

Vous aurez dès le début de l'année scolaire des informations sur ces instances. Soyez réceptifs et n'hésitez pas à participer à la mise en place de projets au sein du lycée ! Un lycée est un endroit où l'on vit et où l'on s'épanouit grâce à la bonne volonté de chacun.

Le Lycée NODIER, c'est...

Un accompagnement de nos élèves vers la réussite : Plus de 95% d'élèves de 2nde GT admis en 1^{ère} GT.

Un cadre de vie et d'études exceptionnel : Taux d'absentéisme faible, dispositifs d'aide pour les élèves rencontrant des difficultés.

Une équipe pédagogique et éducative investie : Plus de 100 projets pédagogiques ou éducatifs mis en œuvre durant l'année scolaire, ainsi que des sorties pédagogiques à l'étranger.

Une vie lycéenne importante et un appui à l'engagement des élèves : Participation des élèves à des actions de solidarité, organisation de rencontres festives, animations tout au long de l'année, un Conseil de Vie Lycéenne dynamique et impliqué, une Maison de Lycéens porteuse de projets.

Un fort investissement de l'ensemble de la communauté scolaire sur des actions développement durable : le lycée a réactualisé sa labellisation E3D, niveau 3 (le plus élevé) en 2024 et a obtenu le label éco-lycée. Des éco-délégués sont élus dès le début de l'année scolaire.

Un CESCE (comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement) dynamique : des formations de prévention et d'éducation à la citoyenneté en direction des élèves sont organisées tout au long de l'année.

Les étapes clés du lycée

Rentrée 2024 en seconde

Septembre : tests numériques de positionnement pour connaître les acquis et les besoins en français et en mathématiques.

Accompagnement personnalisé mis en place en fonction des besoins scolaires qui peuvent se présenter.

Janvier 2025 : premières intentions en vue du passage en première (voie générale ou voie technologique, choix de 3 enseignements de spécialité).

Temps consacré à l'orientation : découverte de formations, de secteurs professionnels, participation à des forums...

Rentrée 2025 en première

2^o trimestre : choix de deux enseignements de spécialités conservés en terminale (abandon de la troisième).

En juin 2026 vous passerez les épreuves anticipées de français à l'écrit et à l'oral.

Rentrée 2026 en terminale

Au printemps 2027 vous passerez les épreuves écrites dans les 2 enseignements de spécialité.

En juin 2027 auront lieu : l'épreuve écrite de philosophie, les épreuves de spécialité et le grand oral.

Liste des fournitures : Rentrée Année scolaire 2024-2025

 C Choisir entre les 2 X Demandé	FOURNITURES PAR MATIERE							Equipements spécifiques
	CAHIERS 96 pages			Grand Classeur Souple	Trieur	Papier millimétré	Blouse en coton manches longues	
	21x29,7 Grands carreaux	24x32 carreaux	17x22 carreaux					
Français				X				
Histoire-Géographie	C				C			
Anglais	X							
Allemand	C			X	C			
Espagnol	X							
Russe	X							
Chinois *	X							
Mathématiques **		X	X					Calculatrice **
Physique-Chimie				C	C	X	X	1 clé USB ***
S.V.T.				C	C		X	
SES	C				C			
Arts Plastiques								
Musique	X							
Histoire-géo, géopolitique et sciences po.				C	C			
EPS	Survêtement - Short + tee shirt- Nécessaire de douche - Gourde + chronomètre – Chaussures de sport							
Équipement de la trousse	Trousse contenant le matériel d'écriture nécessaire à la scolarité comprenant une petite règle							
Feuilles perforées 21x29,7	Copies simples et copies doubles - grands carreaux et petits carreaux							
Pochettes transparentes	1 lot de 100 pochettes perforées 21x29,7 pour l'ensemble des disciplines							
Cadenas	Pour disposer d'un casier il suffit de placer un cadenas sur un casier placé dans les couloirs et sous les arcades							
Clé USB de base	2 clés USB 8 Go de stockage minimum (1 perso / 1 Physique)							
Ecouteurs pour MP3	Modèle filaire basique							
** Calculatrice : Les professeurs de mathématiques préconisent : Casio Graph 35+EII ou Texas Instruments TI-83 PREMIUM CE ou NUMWORKS. Ces modèles conviennent pour toute la scolarité au lycée et disposent du Mode Examen obligatoire pour les sessions du baccalauréat. Attention à ne pas prendre une référence inférieure qui pourrait ne pas convenir. En cas de doute, attendez la rentrée (prix plus attractifs) et voyez avec le professeur de votre enfant.								
OUVRAGES - MANUELS SCOLAIRES								
L'achat d'ouvrages complémentaires est à prévoir dans certaines disciplines. * Chinois : un cahier d'écriture chinoise, maison d'édition Centenaire EAN : 9782854390063 Les manuels scolaires sont prêtés par l'Etablissement grâce au concours de la Région Bourgogne Franche-Comté.								

ENT ÉCLAT-BFC : accès des élèves et des parents



La Région Bourgogne Franche-Comté a doté tous les établissements scolaires d'un nouvel ENT (Environnement numérique de Travail) qui s'appelle **ÉCLAT-BFC**

PRONOTE se trouve dans cet espace

Pour accéder à PRONOTE, plusieurs étapes sont nécessaires.

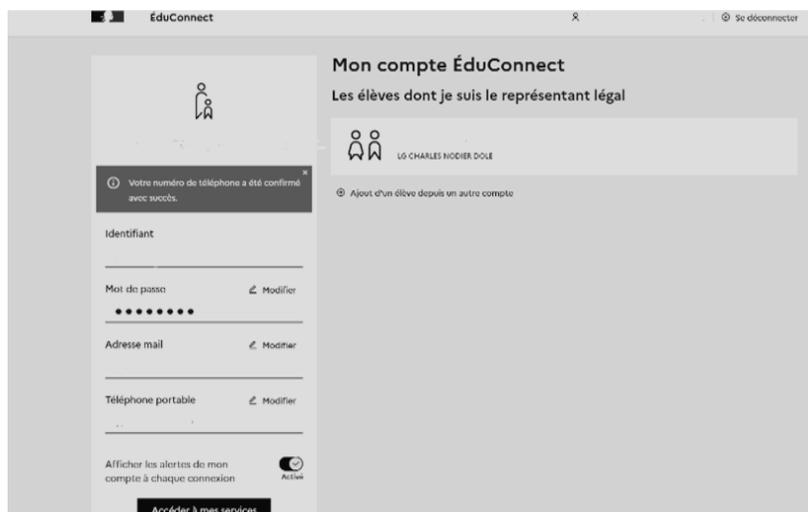
Etape 1 : EDUCONNECT

Se connecter à Educonnect (avec les identifiants donnés par le lycée)



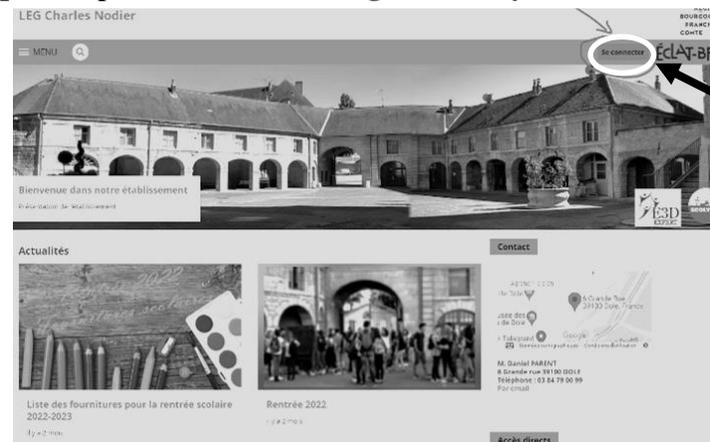
Personnaliser le mot de passe et confirmer une adresse mail (Elle vous permettra ensuite d'utiliser « mot de passe oublié » en cas de besoin).

Un lien vous sera envoyé par mail qui vous servira pour valider votre adresse électronique.

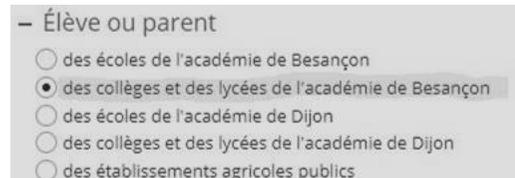


Etape 2 : ÉCLAT-BFC Nodier

Chercher sur internet « **ÉCLAT-BFC Nodier** » et se connecter avec vos identifiants Educonnect personnalisés. Vous devez choisir **Elève ou parent** puis cocher **des collèges et des lycées de l'académie de Besançon**

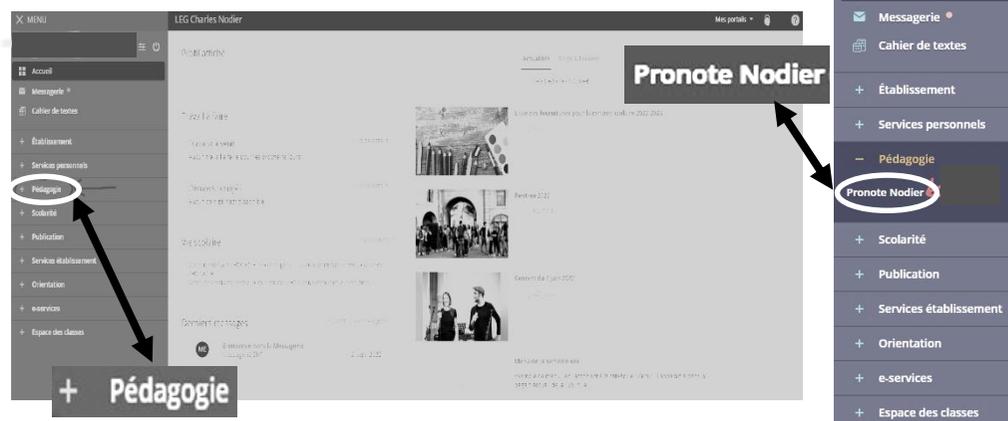


Vous souhaitez être connecté à votre ENT en tant que



Etape 3 PRONOTE

Une fois connecté sur Eclat avec vos identifiants Educonnect, vous accéderez à Pronote dans le menu « Pédagogie » à gauche de l'écran



En cas d'absence

Le représentant légal prévient la vie scolaire dès que possible, par pronote ou par mail, un justificatif médical doit être fourni pour les absences longues ou en EPS, il est présenté par l'élève à son retour. Les RV médicaux se prennent en dehors des horaires scolaires sinon un justificatif est nécessaire (Ex : attestation de présence du secrétariat médical, carton de RV de l'orthodontiste...). Merci de prévenir rapidement afin d'éviter les renvois automatiques de sms jusqu'à ce que vous nous ayez contactés. D'autre part, notez qu'il n'est pas possible pour vous de répondre à ces sms qui relèvent d'un envoi automatique.

Pronote Nodier

Aller sur l'onglet communication ⇒ nouvelle discussion ⇒ destinataires : AED Vie SCOLAIRE ⇒ saisir votre texte et cliquer sur envoyer.

The screenshot shows the Pronote Nodier web interface. At the top, there is a navigation bar with various tabs: Ressources, Cahier de textes, QCM, Notes, Compétences, Bulletins, Résultats, Absences, Sanctions, and Communication. The 'Communication' tab is highlighted with a grey box and an arrow pointing to it. Below the navigation bar, there is a 'Discussions' section with a search bar and a list of messages. A 'Nouvelle discussion' button is circled in red. To the right, a 'Nouvelle discussion' dialog box is open, showing a list of recipients: 'Destinataires' with 'Professeurs' and 'Personnels' circled in red. A 'Sélection des personnels' dialog box is also open, showing a list of names: 'AED Vie Scolaire', 'BAILLY Laurence', and 'BAUDIN Jean-Charles'. The 'AED Vie Scolaire' option is checked. The interface also shows a table of messages with columns for 'Objet', 'Date', 'Participants', and 'Catégories'.

Par Mail

à viescolaire@lyceecharlesnodier.fr en indiquant le motif et la durée de l'absence, ou par téléphone (Vous devrez nous adresser un justificatif écrit également en plus). Si vos parents ont justifié votre absence par mail ou via pronote, vous pouvez rentrer en cours directement. Si votre absence n'est pas justifiée par écrit, vous vous présentez au bureau vie scolaire. Merci de ne pas gérer les absences avec ECLAT

Merci de ne pas adresser les absences à la CPE ou au secrétariat qui ne gèrent pas les absences quotidiennes.

Les autres situations

Vous êtes en retard : Vous devez obligatoirement passer au bureau vie scolaire pour pouvoir rentrer en cours. Attention au bout de 5 retards sans motif valable vous serez puni.

Vous avez une dispense de sport : Toute dispense de moins d'un mois doit être présentée au professeur d'EPS et l'élève doit être présent en cours. Toute dispense d'une durée supérieure ou égale à 1 mois, attestée par un certificat médical doit être remise au BVS et permet à l'élève de ne pas assister au cours.

Vous êtes malade ou vous devez prendre des médicaments : Vous devez obligatoirement vous rendre à l'infirmerie.

Vous n'avez pas cours : Vous pouvez aller en étude, au foyer, au CDI, en salle informatique ou bien sortir du lycée après avoir vérifié que le cours n'est pas remplacé. Pensez à utiliser votre temps libre pour vous avancer dans votre travail.

Vous avez changé d'adresse, de numéro de téléphone, vous informez le secrétariat : mail à ce.0390012b@ac-besancon.fr

Vous avez besoin d'un certificat de scolarité : Les documents sont disponibles sur Pronote du lycée.

Vous devez payer la demi-pension, l'internat ou vous avez besoin d'un renseignement sur les bourses scolaires : Contactez le service de l'intendance.

Vous avez des difficultés financières passagères : Vous pouvez faire une demande de fond social lycéen auprès du service Intendance ou avec l'aide de l'Assistante Sociale scolaire.

Vous voulez rencontrer la psy EN orientation ou l'assistante sociale : Vous devez prendre rendez-vous auprès des CPE.

Vous devez signaler une absence à l'internat : Vous devez systématiquement prévenir le plus tôt possible en envoyant un double mail aux 2 lycées adressé à vie-scolaire1.0390013C@ac-besancon.fr **ET** viescolaire@lyceecharlesnodier.fr

Quand vous ne savez pas à qui vous adresser, n'hésitez pas à demander au Bureau de la Vie Scolaire !